

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 29 mai 2016 portant nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé d'Auvergne-Rhône-Alpes

NOR : AFSZ1630432A

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles D. 1432-15 à D. 1432-17 ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n° 2015-1880 du 30 décembre 2015 relatif aux conseils de surveillance des agences régionales de santé,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé d'Auvergne-Rhône-Alpes :

1° Au titre du I (1°, c) de l'article D. 1432-15, représentant de l'État :

M. Evence RICHARD, préfet du département de la Loire.

2° Membres des conseils ou conseils d'administration des organismes locaux d'assurance maladie :

a) Au titre du I (2°, a) de l'article D. 1432-15 :

M. Gérard MORLET, titulaire ; Mme Irène BON BETEMPS PETIT, suppléante, désignés par Force ouvrière.

Mme Christine BOULIN-BARDET, titulaire ; M. Alain VIALLET, suppléant, désignés par la Confédération française démocratique du travail.

M. Bruno GRANGE, titulaire ; M. Sébastien LHOSTE, suppléant, désignés par la Confédération française des travailleurs chrétiens.

Mme Maryse RENON, titulaire ; M. Erick ACOLATSE, suppléant, désignés par la Confédération française de l'encadrement-Confédération générale des cadres.

b) Au titre du I (2°, b) de l'article D. 1432-15 :

M. Claude JOLLY, titulaire ; M. Patrick GONNIN, suppléant, désignés par le Mouvement des entreprises de France.

M. Christophe SOUPIZET, titulaire ; M. Cyrille SERGERE, suppléant, désignés par la Confédération générale des petites et moyennes entreprises.

c) Au titre du I (2°, c) de l'article D. 1432-15 :

M. Henri JOUVE, titulaire, désigné par la Mutualité sociale agricole.

d) Au titre du I (2°, d) de l'article D. 1432-15 :

M. Claude VILLARD, titulaire ; M. Raymond CERRUTTI, désignés par le Régime social des indépendants.

3° Au titre du I (3°, a) de l'article D. 1432-15, en qualité de représentants des collectivités territoriales :

M. Yves-Marie UHLRICH, titulaire ; Mme Catherine BOLZE, suppléante, désignés par le président du conseil régional.

4° Représentants d'associations de patients, de personnes âgées et de personnes handicapées, désignés par le collège de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie réunissant les associations œuvrant dans les domaines de compétences de l'agence régionale de santé :

a) Au titre du I (4°, a) de l'article D. 1432-15 :

M. Daniel CHAZOT, titulaire.

b) Au titre du I (4°, b) de l'article D. 1432-15 :

M. Christian BRUN, titulaire.

c) Au titre du I (4°, c) de l'article D. 1432-15 :

M. Jean-Claude SOUBRA, titulaire.

5° Personnalités qualifiées :

M. Jean-François PINTON.

Mme Stéphanie TUBERT-JEANNIN.

Mme Christine MEIGNIEN.

Mme Jacqueline BUSSIÈRE.

Article 2

Participent au conseil de surveillance avec voix consultative, en qualité de représentants du personnel, élus par leurs pairs au sein du comité d'agence prévu à l'article L. 1432-10 du code de la santé publique :

Mme Nathalie CAMPAL, titulaire ; Mme Corinne DUPOUX, suppléante.

Mme Nathalie CAVADINI, titulaire ; M. Vincent CAMPANO, suppléant.

Article 3

Le secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* des ministères chargés des affaires sociales.

Fait le 29 mai 2016.

Pour la ministre et par délégation :
*Le secrétaire général des ministères
chargés des affaires sociales,*
P. RICORDEAU